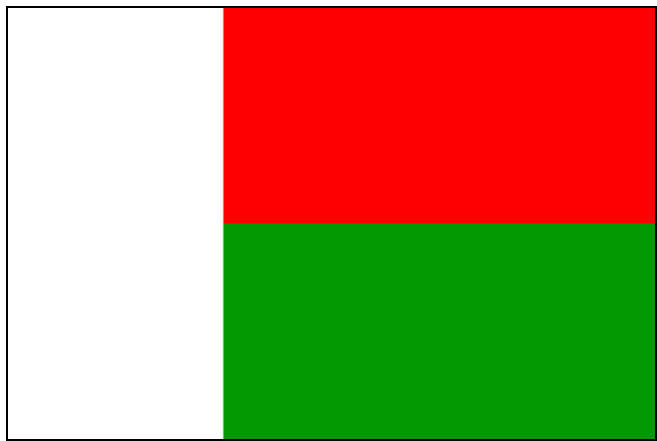


Chapitre 5: Madagascar

Compilé par Beate Gadinger

	Statistiques de contexte du pays Population: 21.3 millions d'habitants (2011) PIB par habitant: 422 US\$ (2010) Indice de développement humain: 0.480 Taux de chômage: 50% (2004 est.) Principaux secteurs économiques: exploitation minière, agriculture, industrie, tourisme Principales exportations: café, vanille, fruits de mer, sucre, coton, textiles, vêtements, chromite, produits pétroliers Prévalence du VIH et du SIDA: 0.2% (2009 est.) Taux bruts de fréquentation de l'enseignement primaire: 149% (2010) Taux bruts de fréquentation de l'enseignement secondaire: 31% (2009) Taux bruts de fréquentation de l'enseignement supérieur: 4% (2010)
---	---

Les données de contexte du pays ont été obtenues auprès d'une variété de sources: CIA (2012), UNAIDS (2011), PNUD (2011), UNESCO Institut des statistiques (2011).

Madagascar est une ancienne colonie française qui, comme la plupart des autres colonies françaises en Afrique, a obtenu son indépendance en 1960. La population de l'île est dominée par un mélange d'individus d'origine asiatique et africaine avec environ 18 groupes ethniques ou culturels différents. La langue principale est le malgache tandis que le français est la langue la plus utilisée pour l'enseignement. L'anglais est de plus en plus parlé au sein de certaines couches de la société et a été introduit dans les écoles primaires.

Un gouvernement démocratique avait été établi en 1960, façonné sur le système politique français. Depuis 1972, année à laquelle le règne du premier Président élu démocratiquement se termina, les transitions politiques ont eu tendance à être associées à des différends et des soulèvements populaires. Ces troubles politiques ont inclus le coup d'état de 2009, lourdement condamné par la communauté internationale qui a donné lieu à l'isolement du pays. Les Etats-Unis et la Norvège ont imposé des sanctions officielles sur Madagascar, tandis que l'UE et autres bailleurs de fonds bilatéraux ont suspendu leur aide (Maunganidze 2009). Sous les auspices de la CDAA et de l'Union Africaine, une nouvelle constitution a été approuvée en décembre 2010 et un Premier Ministre intérimaire a été élu (Ploch and Cook 2012). Une date officielle pour des élections a été fixée à mai 2013 (SAPA 2012).

L'instabilité politique, une forte croissance démographique et la mauvaise gestion des ressources ont entravé l'activité économique à Madagascar au cours des dernières années. En raison des mesures d'austérité imposées, la croissance du PIB s'est limitée à 0,6 pour cent en 2011 (African Economic Outlook 2012). L'argument soutient que Madagascar ne sera en mesure de satisfaire qu'à un seul des huit Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) à savoir la réduction du taux de prévalence du VIH dans le pays. Les taux de mortalité infantile restent élevés à 61 pour 1000 pour les bébés et 92,8 pour mille pour les enfants.

Paysage de l'enseignement supérieur

Bref aperçu historique de l'enseignement supérieur dans le pays

Ainsi que l'a décrit le rapport précédent de SARUA (SARUA 2008) sur la région, le système d'enseignement malgache est divisé en cycles. Les deux premiers cycles concernent l'enseignement primaire et secondaire tandis que le troisième cycle concerne l'enseignement supérieur.

La plupart des aspects du système scolaire et de l'enseignement supérieur ont été adoptés sur la base du système français. Au moment de l'indépendance, Madagascar ne comptait qu'une seule université, l'Université de Madagascar qui, en 1961, a été renommée Université de Tananarive. Au cours de la période du socialisme (1976-1990), cinq centres universitaires ont été établis: un dans chacune des autres provinces et ce, en vue d'améliorer l'accès à l'enseignement supérieur. Ces centres universitaires (Antsiranana, Fianarantsoa, Toamasina, Toliara et Mahajanga) ont obtenu le statut universitaire complet en 1988 (Département de l'Armée Américain n.d.), donnant lieu à un total de six universités publiques, soit une dans chacune des six provinces¹.

En 1995, une politique d'homologation a été établie par le Ministère de l'Éducation. Cette politique prévoyait la mise en place d'établissements d'enseignement supérieur privés à Madagascar. La politique exigeait que les établissements d'enseignement privés respectent certains critères en termes d'infrastructure et de ressources humaines avant que leurs programmes ne puissent être approuvés par le Ministère de l'Éducation. Malgré la suspension du processus d'homologation en 2003, les établissements d'enseignement supérieur privés devaient toujours être agréés par le Ministère. Selon les données du Ministère de l'Éducation de 2009, 21 établissements d'enseignement supérieur privés ont obtenu le statut d'homologation tandis que 47 d'entre eux ont obtenu la permission de fonctionner sans homologation (Rasoanampoizina 2011). L'enseignement supérieur privé offre l'accès à la plupart des étudiants qui ne parviennent pas à être admis dans les établissements publics. En outre, l'enseignement supérieur privé se spécialise dans des

¹ Le système français des six provinces a depuis été remplacé par 22 régions administratives.

cours professionnels spécifiques pour ceux qui sont désireux de suivre des cours de formation professionnelle. Deux types d'établissements privés sont actifs à Madagascar: les établissements d'enseignement supérieur agréés et les établissements de formation professionnelle supérieure (Ministère des Affaires Etrangères et Européennes 2009).

En 1992, le gouvernement malgache a établi un centre d'enseignement à distance, le Centre National d'enseignement à distance de Madagascar (CNTEMAD). Le centre était orienté sur des sujets et des domaines de formation en forte demande à l'université de Tananarive. Les principaux programmes proposés englobaient les domaines de la gestion, du commerce et des sciences informatiques. L'expansion de l'éducation (y compris l'enseignement supérieur) à Madagascar a eu un effet positif sur le pays. Le niveau d'alphabétisation général du pays a également augmenté de manière significative, passant à environ 80 pour cent dans les années 1990 selon le rapport de l'UNICEF disponible en ligne².

En dehors des établissements d'enseignement supérieur publics et privés, onze centres de recherche couvrant différents domaines d'études existent. Parmi ces centres se trouvent ceux orientés sur le développement écologique et rural, les centres de santé et de médecine et les centres de recherche sur la technologie de l'information (Ministère des Affaires Etrangères et Européennes 2009). Le système diplômant à Madagascar suit de très près celui de la France délivrant soit une *Licence*, une *Maîtrise*, un *Diplôme d'Etude Approfondie* (DEA) et un *Doctorat*.

Contexte de la politique nationale d'enseignement supérieur

Plusieurs politiques ont façonné l'accès, la qualité et la pertinence de l'enseignement supérieur à Madagascar depuis son indépendance. L'un des documents-clés a été le Plan Directeur de 1997. Le but principal de ce plan était d'améliorer la qualité de l'enseignement supérieur et de satisfaire aux normes internationales d'expansion et de diversification du système d'enseignement supérieur en vue d'encourager le développement durable de la nation (Plan Directeur 1997). Les principes sur lesquels repose le plan comprennent:

- La diversification du système
- L'amélioration de la qualité de la formation d'enseignement supérieur à tous les niveaux
- L'avancement des résultats universitaires par le biais de la recherche
- L'intégration nationale, régionale et locale du système d'enseignement supérieur

² Consulter également le Département de l'Armée américaine (n.d.)

- L'établissement et l'amélioration du système d'évaluation et de contrôle.

D'autres documents de politique pertinents ont depuis soutenu la croissance de l'enseignement supérieur à Madagascar:

- Madagascar Naturellement 2004
- Plan d'action de Madagascar 2007
- Plan stratégique d'éducation 2007-2009

Avec ces documents portant sur la transformation de l'économie envers un développement durable, le rôle de l'enseignement supérieur a été clairement établi. L'une des stratégies clés pour la réalisation d'un développement national concerne la priorité placée sur l'amélioration du système d'enseignement supérieur pour une amélioration de la production de la connaissance et le renforcement de son application envers le développement. D'autres informations soulignant le secteur de l'enseignement supérieur et ses principes directeurs sont contenues dans le document fourni par le Ministère des Affaires étrangères et européennes de l'Ambassade de France à Madagascar

Le gouvernement malgache soutient l'idée d'institutions d'enseignement supérieur dotés d'une autonomie financière en sollicitant des financements privés ainsi que la création d'un plus grand nombre d'établissements privés étant donné que l'Etat a atteint sa capacité eu égard au soutien financier de l'enseignement supérieur public (Banque mondiale 2010).

Les universités ayant participé à l'étude de SARUA ont indiqué que l'initiative nationale relative à l'assurance de qualité est un développement assez récent et que les directives y relatives sont soit non encore applicables ou sont en cours de conception et de ratification.

Taille et forme de l'enseignement supérieur

Dans cette section, un aperçu du statut actuel de l'enseignement supérieur à Madagascar est présenté, s'appuyant sur les données recueillies auprès de cinq universités ayant participé à la recherche de SARUA (2008 et 2011).

Profil des étudiants et des inscriptions

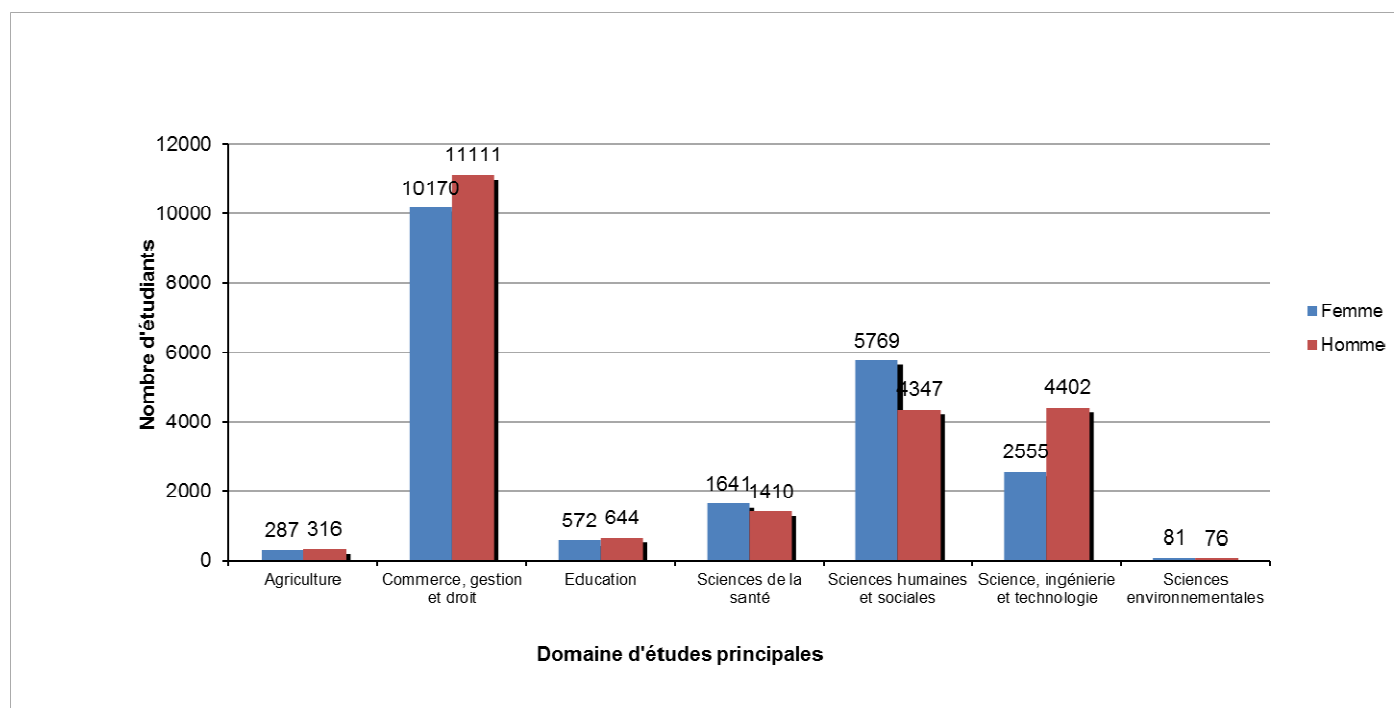
Le document du Ministère de l'Education publié en 2009 indique que Madagascar accueille 55 établissements privés avec plus de 14,500 étudiants inscrits (Ministère des Affaires Etrangères et Européennes 2009). Ce nombre représente environ 27 pour cent du nombre total d'inscriptions. L'étude précédente menée par SARUA en 2005/6 indiquait la présence de 21 établissements privés à Madagascar, si bien que le nombre d'établissements d'enseignement supérieur privés a plus ou moins doublé en l'espace de quatre ans. Les inscriptions dans les établissements privés, sur la base de l'étude précédente de SARUA, totalisaient 7 pour cent du nombre total d'inscriptions d'étudiants comparé à 78 pour cent

d'inscriptions enregistrées dans les six universités d'Etat (SARUA 2008). Au cours des quatre dernières années, on observe donc une augmentation importante (20 pour cent) du taux d'inscriptions dans les établissements privés.

Sur la base des données disponibles, le système d'enseignement supérieur public à Madagascar enregistre actuellement plus de 45,000 étudiants dont la plupart sont des ressortissants malgaches. On note que pratiquement tous les étudiants sont inscrits à des programmes d'études à temps plein. La demande pour l'enseignement supérieur à Madagascar dépasse l'offre. Au cours de l'année académique 2010, environ 50,819 demandes ont été reçues pour des programmes diplômants et un total de 31,328 étudiants n'a pas pu être admis dans les universités publiques. Les quatre universités qui ont fait parvenir leurs données pour l'année académique 2009/2010 ont fait état d'un total de 16,474 étudiants de première année de cycle universitaire admis.

En ce qui concerne le sexe des étudiants dans l'enseignement supérieur public malgache, les données disponibles indiquent que 58,1 pour cent sont des femmes. Cependant, on observe des différences sexospécifiques importantes dans chaque domaine d'études principales (voir Figure 1). Les données indiquent qu'un plus grand nombre d'hommes sont inscrits dans les domaines de la science, l'ingénierie et la technologie ainsi que le commerce, la gestion et le droit et une plus large proportion de femmes dans les domaines des sciences humaines et sociales. Tous sexes confondus, le plus grand nombre total d'inscriptions est remarqué dans les domaines du commerce, de la gestion et du droit suivi des sciences humaines et sociales.

Figure 1: Inscriptions par genre et domaine d'études principales



Source: Questionnaires de l'université (2008/2011)

La grande majorité des étudiants (69,2 pour cent) est inscrite dans des programmes d'études de premier cycle universitaire y compris 22,5 pour cent à niveau de premier cycle et de licence, 7,6 pour cent à niveau maîtrise et seulement 0,3 pour cent à niveau de doctorat. Le plus grand nombre d'inscriptions pour le doctorat (64) est observé dans les domaines de la science, l'ingénierie et la technologie.

Profil du personnel

Les données disponibles indiquent qu'environ 2,414 membres du personnel universitaire et de recherche sont employés dans les universités publiques et 2,010 employés de direction et d'administration. Dans les deux cas, la proportion de postes occupés par les hommes est supérieure à celle des postes occupés par les femmes. Au total, 62,9 pour cent du personnel universitaire et de recherche sont des hommes et 62,3 pour cent pour le personnel de direction et d'administration. Ces disparités sexospécifiques sont exacerbées par le fait que 62,9 pour cent des femmes employées dans les départements universitaires et de la recherche le sont sous contrats temporaires par rapport à 53,1 pour cent d'hommes dans les mêmes domaines. Un plus grand nombre d'hommes que de femmes sont employés dans chaque domaine d'étude, la plus grande disparité apparaissant évidente dans les domaines de la science, l'ingénierie et la technologie.

Sur une note plus positive, les membres du personnel universitaire et de recherche semblent être titulaires de qualifications doctorales en nombre assez important. Le cas s'applique plus particulièrement au domaine de la science, l'ingénierie et la technologie où un total de 302 membres du personnel universitaire et de la recherche étaient diplômés d'un doctorat. Aucune information n'était disponible quant aux indicateurs de recherche et il n'a donc pas été possible d'évaluer si les membres du personnel titulaires d'un doctorat étaient actifs en matière de recherche.

Domaines d'expansion et lacunes identifiées

L'un des problèmes majeurs dans le secteur de l'enseignement supérieur à Madagascar concerne l'âge des universitaires. Il a été observé que d'ici 2015, plus de 50 pour cent du personnel dans le secteur de l'enseignement supérieur atteindrait l'âge de la retraite. Etant donné le nombre limité d'étudiants en mesure d'accéder aux études universitaires de troisième cycle et le taux faible des diplômés ès doctorat, le pays est confronté à un enjeu considérable pour le remplacement du personnel proche de la retraite (Ministère des Affaires Etrangères et Européennes 2009).

L'une des solutions serait d'augmenter l'accès à une variété plus grande d'institutions d'enseignement supérieur et d'offrir de meilleurs environnements d'apprentissage aux étudiants par l'expansion des installations universitaires et l'amélioration de l'accès au matériel et aux ressources électroniques. Le Plan d'Action de Madagascar et le document stratégique de réduction de la pauvreté font référence à la contribution que pourrait apporter l'enseignement supérieur. Mais pour que ce dernier joue un rôle plus important,

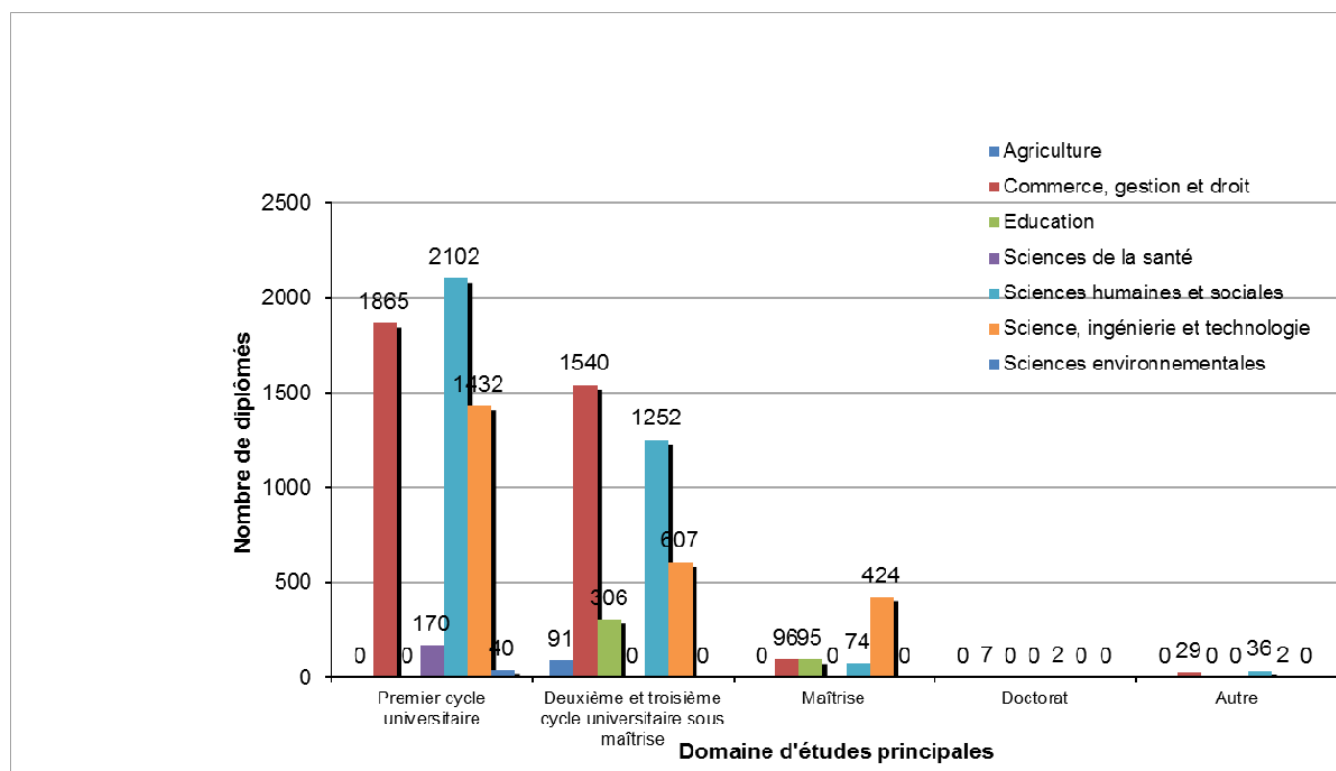
l'accès doit augmenter de manière substantielle et la force de travail académique doit croître.

Indicateurs nationaux relatifs à l'enseignement supérieur

Profil des diplômés

La figure 2 présente le nombre de diplômés par domaines d'études. Comme on peut s'y attendre, au vu des profils d'inscriptions indiqués plus haut, la majorité des qualifications a été délivrée dans les domaines du commerce, de la gestion et du droit suivi de celui des sciences humaines et sociales puis de la science, ingénierie et technologie. Un peu plus de la moitié des qualifications délivrées (55,2 pour cent) étaient au niveau du premier cycle universitaire, 37,3 pour cent au niveau du deuxième cycle et troisième cycle universitaire hors maîtrise, 6,8 pour cent au niveau maîtrise et seulement 0,1 pour cent - soit neuf qualifications –au niveau doctorat.

Figure 2: Diplômés par domaine d'études principales



Source: Questionnaires de l'université (2008/2011)

Au total, les femmes diplômées totalisaient 46,4 pour cent du nombre de diplômés à tous les niveaux d'étude. Si l'on prend en compte chaque niveau d'études, les données montrent que la proportion des diplômés est plus ou moins égale entre les genres aux niveaux du

premier cycle et du second cycle et jusqu'au niveau maîtrise. Cependant, pour les maîtrises, seulement 35 pour cent des qualifications ont été délivrées à des femmes. Il est intéressant de noter que les qualifications en doctorat étaient partagées équitablement entre les genres.

Assurance de la qualité, soutien aux étudiants et infrastructure

L'attention à l'assurance de la qualité est un développement relativement nouveau dans le paysage de l'enseignement supérieur à Madagascar. Ainsi, aucun organisme réglementaire n'a été chargé d'assurer la qualité et les normes dans la délivrance de l'enseignement supérieur à Madagascar. Bien que différents établissements aient exprimé des points de vue différents quant à la mise en place d'un organisme d'assurance de la qualité (ressortant dans les questionnaires), le soutien financier limité de la part du gouvernement et des parties prenantes présente la plus grande difficulté en matière d'assurance de qualité dans l'enseignement supérieur. L'un des commentaires laissés par l'une des universités participantes explique que l'évaluation externe du système éducatif par les étudiants à Madagascar n'est pas encore rentrée dans les mœurs au sein des universités malgaches (Questionnaire institutionnel sur l'enseignement supérieur 2012).

Certaines universités ont déployé des efforts considérables pour améliorer et moderniser leur enseignement, leurs pratiques pédagogiques et de recherche ainsi que les structures de soutien nécessaires en vue d'encourager la recherche universitaire. Malgré tout, les ressources financières disponibles sembleraient insuffisantes. L'infrastructure logistique comme les salles de classe, les laboratoires de science, les laboratoires linguistiques, les salles informatiques, les bibliothèques et les ordinateurs, souffre de pénurie.

Les subventions de l'Etat ont augmenté depuis la conclusion de la dernière étude. Les universités publiques de Madagascar reçoivent désormais 88 pour cent de leurs fonds du gouvernement. Le document du ministère a indiqué que les universités comptaient principalement sur le gouvernement pour leur apporter la majorité des fonds (Ministère des Affaires Etrangères et Européennes 2009). Les frais d'inscription des étudiants ne comptent que pour 10 pour cent des fonds disponibles.

Indicateurs de recherche

Dans les données fournies par les universités participantes, trois d'entre elles ont indiqué qu'elles se considéraient comme des universités fortement orientées vers la recherche, avec une stratégie de recherche en place. En outre, toutes ont indiqué qu'elles disposaient d'une unité avec au moins une personne chargée de la recherche. Trois des universités ont aussi indiqué qu'elles avaient un programme de recherche ou une stratégie en place.

Il n'a pas été possible de vérifier ces dires en tenant compte des indicateurs de recherche actuels étant donné qu'aucune donnée n'a été fournie. Les informations sur le statut actuel des indicateurs de recherche étaient en cours de compilation par le Service malgache de

promotion des publications de conférences et n'étaient pas disponibles au moment de la collecte des données pour cette étude.

Régionalisation

Etant donné que le questionnaire du ministère n'a pas été complété, il est difficile de faire un rapport sur l'engagement actuel vis-à-vis de la régionalisation au niveau ministériel. Cependant, cette section va s'appuyer sur le document publié par l'Ambassade de France à Madagascar en vue d'apporter quelques indications sur les liens régionaux (même s'ils ne sont pas nécessairement orientés sur la région de la CDAA) (Ministère des Affaires Etrangères et Européennes 2009). Le document de l'ambassade sur l'enseignement supérieur indique que la plupart des efforts de collaboration portent sur la France et les autres pays francophones. Les projets de collaboration portent le plus souvent sur les besoins de Madagascar en termes d'assistance financière, d'aide à la recherche et d'assistance technique. Environ 500 étudiants ont obtenu un visa pour étudier en France durant l'année 2009. Les actions collaboratives de la France avec Madagascar sont basées sur trois objectifs :

- La restructuration des études de doctorat à Madagascar
- Le renforcement des efforts de recherche
- L'apport d'une capacité administrative au sein des institutions ainsi que du Ministère (Ministère des Affaires Etrangères et Européennes 2009).

Un projet d'intégration régional est en cours, incluant 92 partenaires non-européens du monde entier, tous ayant des liens avec l'Université de Tananarive. Ils comprennent trois partenaires africains (Comores, Mozambique et Sénégal) et trois partenaires de l'Océan Indien (y compris les îles de la Réunion et de Maurice) (Ministère des Affaires Etrangères et Européennes 2009).

La collaboration avec la CDAA est encore confrontée à des enjeux difficiles y compris celui évident de la communication. La barrière linguistique entre Madagascar et les pays de la CDAA parlant majoritairement l'anglais reste un problème majeur tandis que d'autres questions comme la distance géographique et les différences politiques pourraient expliquer le dialogue limité avec les autres pays francophones de la CDAA (comme la RDC) (Hahn 2004). L'étude de profilage de SARUA en 2008 identifie également des problèmes au niveau des cadres et politiques éducatifs dans le secteur de l'enseignement supérieur, qui pourraient expliquer la collaboration régionale plutôt médiocre entre Madagascar et d'autres pays et systèmes d'enseignement supérieur (SARUA 2008). La situation politique

actuelle à Madagascar a aussi eu un impact sur les pratiques de promotion de la régionalisation étant donné que beaucoup d'efforts collaboratifs sont au pied du mur, dans l'attente des résultats des élections prévues en 2013 (Maunganidze 2009).

Conclusions

Comme il en est le cas dans la région de la CDAA, l'enseignement supérieur public à Madagascar reste largement dépendant de l'aide financière de l'Etat et donne lieu à des tensions en ce qui concerne son autonomie institutionnelle par rapport à l'Etat. L'instabilité politique a également des impacts considérables sur l'offre d'enseignement supérieur et sa qualité en raison de cette dépendance sur l'Etat.

Le développement de l'infrastructure continue de poser des problèmes pour l'accès, la délivrance et la qualité de l'enseignement supérieur. Les ressources humaines et physiques sont indispensables pour élever le niveau l'enseignement supérieur dans son rôle de formation du capital humain et de soutien du développement national par la production de la connaissance. Les données ont mis en évidence le vieillissement du personnel académique dont une grande partie est proche de la retraite. Des efforts urgents doivent être lancés pour remplacer ces universitaires établis mais il est difficile d'identifier la source de la prochaine génération d'intellectuels étant donné le taux très faible de diplômés ès doctorat. Les disparités sexospécifiques à tous les niveaux sont aussi une source de préoccupation.

Malgré les défis politiques et économiques internes auxquels Madagascar et son système d'enseignement supérieur sont confrontés, l'isolement géographique de cette île-état ainsi que les problèmes inhérents de collaboration régionale (langue et structures éducatives différentes), il n'en demeure pas moins que l'enseignement supérieur à Madagascar est l'un des acteurs majeurs du développement national. Le secteur se place ainsi en position favorable et d'une manière ou d'une autre, le développement de l'enseignement supérieur à Madagascar aura un effet sur le développement régional. Le travail de SARUA vise à soutenir cette notion en forgeant des liens pour l'amélioration et la viabilité d'une collaboration régionale entre les institutions d'enseignement supérieur à Madagascar et d'autres pays de la région.